



Le 20 mars 2023

N° réf. ind. : [REDACTED]

N° dossier : [REDACTED]

N° demande en ligne : [REDACTED]

[REDACTED]  
Date de naissance : [REDACTED]

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
NIGER

**Objet : Attestation de délivrance de votre Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études**

Madame,

Nous avons le plaisir de vous informer que votre demande de sélection temporaire pour études est acceptée. Cette lettre d'attestation confirme la délivrance de votre Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études. Celui-ci vous est délivré suivant les informations ci-dessous:

- Pour la période du 2023-08-01 au 2026-08-31
- Pour le programme ou niveau d'études : Université-premier cycle
- Remarque : Accord conditionnel, BVC de DAKAR.

Cette lettre d'attestation devra être utilisée pour présenter votre demande de permis d'études auprès du gouvernement fédéral et répondre aux exigences des établissements d'enseignement concernant la présentation d'un CAQ pour études. Veuillez noter que le numéro de votre CAQ pour études correspond au numéro de dossier indiqué dans le coin supérieur droit.

Compte tenu des [délais](#), nous vous recommandons de présenter votre [demande de permis d'études](#) dès maintenant, en y joignant cette attestation. De façon générale, vous devez présenter votre demande de permis d'études en ligne.

Dans le cas où votre admission serait reportée à la session d'études qui suit, vous n'avez pas besoin d'obtenir un nouveau CAQ pour études.

Lorsque vous aurez obtenu votre permis d'études, votre CAQ pour études demeurera valide même si vous changez d'établissement d'enseignement ou de programme d'études, pourvu qu'il s'agisse d'un programme de même niveau ou de même cycle. Pour tout autre changement, vous devrez obtenir un nouveau certificat.

Si vous souhaitez prolonger votre séjour d'études au Québec, il vous faudra redemander un CAQ pour études et un permis d'études **au moins trois mois** avant la date d'expiration de ces documents.

Pour renouveler votre permis d'études, consultez le [site d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#).

Le 20 mars 2023

Madame [REDACTED]

2

N° réf. ind.: [REDACTED]

N° dossier: [REDACTED]

N° demande en ligne : [REDACTED]

### **Durant votre séjour d'études au Québec**

Le titulaire d'un CAQ pour études doit respecter les [conditions](#) relatives à sa délivrance édictées par le *Règlement sur l'immigration au Québec* (RLRQ, c. I-0.1, r.3). Vous devez notamment détenir une assurance maladie et une assurance hospitalisation pour vous et les membres de votre famille qui vous accompagnent pour toute la durée de votre séjour.

Pour en savoir plus, nous vous invitons aussi à consulter notre site à la page *Séjour d'études au Québec* : <https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec>. Au besoin, vous pouvez communiquer avec notre Centre de contacts clientèle au 514 864-9191 (pour la région de Montréal) ou au 1 877 864-9191 (sans frais, de partout ailleurs au Québec).

Veuillez noter que, même après l'acceptation de votre demande, le ministère peut devoir communiquer avec vous ou transmettre des documents dans votre [dossier en ligne](#). Vous avez la responsabilité de mettre à jour votre adresse courriel ainsi que les coordonnées vous concernant à partir de votre dossier en ligne ou en communiquant directement avec le Centre de contacts clientèle.

Nous vous souhaitons du succès dans vos études et vous prions de recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

[REDACTED]  
Agent(e)

### **Informations complémentaires pour votre séjour au Québec**

Vous pouvez vous informer sur les possibilités de travail pour les étudiantes et étudiants étrangers et leur conjointe ou conjoint sur le [site d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#).

Le Ministère vous propose *Accompagnement Québec*, un service gratuit pour faciliter votre intégration au Québec : <https://www.quebec.ca/accompagnement-immigrant>.

Commencez dès maintenant votre installation dans une région du Québec, en français. À partir de votre compte Arrima, inscrivez-vous en cliquant sur *Créer un nouveau dossier* et en choisissant l'option *Accompagnement Québec*. Fournissez ensuite les informations demandées. <https://arrima.immigration-quebec.gouv.qc.ca/aiguillage/>.

Avez-vous pensé à vous installer de façon permanente au Québec à la fin de vos études? Découvrez les possibilités qui s'offrent à vous en visitant le <https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec/rester-apres-etudes>.

*English copy available upon request*